

BONNE NOUVELLE POUR LES MIGRANTS



Photo :

<http://www.rooshv.com/how-the-camp-of-the-saints-predicted-the-migrant-destruction-of-europe>

Difficile pour le pékin moyen d'y voir clair entre les compétences relevant de l'Europe et celles propres à notre pays. Qu'il s'agisse d'ailleurs de réglementations relatives à l'immigration ou à tout autre domaine, l'Europe omniprésente a généralement le dernier mot...ou bon dos.

En matière d'immigration par exemple, si l'on en croit le magazine **Valeurs actuelles** du 13 juillet 2017, le 12 novembre prochain sera la date de la fin de l'état d'urgence en France, date imposée par Bruxelles et plus précisément par les accords de Schengen. Ce n'est donc pas,

contrairement à ce que l'on pourrait penser, une décision de l'Etat Français. La France, conformément à ces accords ne peut prolonger le délai au-delà de 2 ans. Délai qui, entre nous, s'apparente davantage à une mesure apaisante vis à vis de l'opinion publique plutôt qu'à une réelle disposition dont l'efficacité pour protéger le territoire est mise en doute par certains. Et, si d'aventure, un nouvel attentat islamiste se déroulait à quelques jours de l'expiration dudit délai ?

Quoi qu'il en soit, l'état d'urgence annulé, cela signifie un relâchement des contrôles aux frontières et notamment celles avec l'Italie. Ces contrôles, effectués 24 h sur 24, se sont avérés jusqu'à présent efficaces. Mais qu'en sera-t-il de cette efficacité quand nos policiers et douaniers de la PAF (Police de l'air et des frontières) ne pourront plus opérer que 6 heures d'affilée comme l'exige Bruxelles en dehors de tout état d'urgence ?

Cette réglementation absurde comme l'indique le journaliste de **Valeurs actuelles** conduirait d'ores et déjà l'Etat français à inclure dans son droit plusieurs mesures de l'état d'urgence, comme rétablir les contrôles pendant 12 heures au lieu de 6. Mais me direz-vous, que se passera-t-il pendant les 12 autres heures ? Nouvelle absurdité !

Je retiens de cet article qui m'a inspiré ce billet que les portes de notre pays vont s'ouvrir en grand dès la fin de l'année. Toujours selon l'hebdomadaire, ce serait 250.000 clandestins qui entreraient chez nous en direction de Paris, de Calais où vers des lieux d'accueil à définir !

La politique d'accueil des migrants va donc s'appliquer comme prévue par L'Europe avec la bénédiction de ses dirigeants. D'ailleurs, Macron n'a-t-il pas affirmé :

"Le devoir de l'Europe est d'offrir l'asile à ceux qui sont persécutés et demandent sa protection [...] dans ce contexte la France doit prendre sa juste part dans l'accueil des réfugiés".

L'arrivée massive de ces réfugiés (clandestins ?) sur notre sol n'est donc pas la seule conséquence malheureuse des conflits au Moyen Orient

et en Afrique mais une réelle opportunité (dessein ?) pour les gouvernants européens qui œuvrent discrètement à des fins inavouées dont certaines sont bien identifiées (utilisation d'une main d'œuvre à bas coût [320.000 emplois sont non pourvus en France], entretien d'un climat de peur propice à la diminution des libertés individuelles et au renforcement du marché de la sécurité, rajeunissement et brassage de la population etc.).

Si vous ne comprenez pas toujours les choses, rappelez-vous la citation de Nicolas Murray Butler, Président de la Pilgrim Society :

« Le monde se divise en trois catégories de gens : un très petit nombre qui fait se produire les évènements, un groupe un peu plus important qui veille à leur exécution et les regarde s'accomplir, et enfin une vaste majorité qui ne sait jamais ce qui s'est produit en réalité. »